



Le 27 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE – Bretagne SRTEs
Comité Régional Cgt Bretagne

Une **Stratégie Régionale des Transitions Economique et Sociale** s'est construite en Bretagne en recouvrant les schémas en matière d'emploi, orientation et formation d'une part, de développement économique d'autre part et enfin de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Les acteurs sociaux, parties prenantes de la conférence sociale, du CESER ainsi que du CREFOP ont, non seulement, été associés à ce processus mais ont pu apporter leurs contributions respectives. Les mandatés CGT se sont investis pour porter la parole des travailleuses et des travailleurs de notre région, dans cette phase de construction d'une démarche inédite car sans équivalent dans la conduite des politiques publiques de dimension régionale. Pour la CGT Bretagne, ce débat structurant, pour l'avenir de notre région et de sa population, ne peut se déconnecter de la période que nous venons de vivre, de la vigueur et de l'unité du mouvement social qui furent des points marquants, tout particulièrement en Bretagne.

En faisant le choix de s'investir formellement dans la mise en œuvre de cette stratégie régionale, la CGT Bretagne réaffirme que la réponse aux besoins sociaux doit guider toute logique de transition économique, écologique et sociale. Si les chantiers sont immenses, ce n'est pas seulement vrai pour l'ambition de la démarche proposée, mais bien l'état des lieux des attentes sociales dans notre région comme celui d'une démocratie sociale aux résultats encore trop modestes.

« Placer l'Humain au cœur d'une stratégie » reste dans le texte comme la marque de l'intervention de la CGT, comme de toutes celles et de tous ceux qui ne se résolvent pas à panser les plaies d'un capitalisme à bout de souffle et qui cherchent tous les leviers de construction d'une perspective de dépassement. Porter les revendications sur le lieu de travail et en écho, faire reconnaître la place des organisations syndicales dans le pilotage stratégique global participent d'une même exigence de prise en compte du rapport de forces. Cela vaut pour l'approche favorable que porte la CGT sur cette démarche comme pour ses réserves.

Ainsi, l'évaluation du précédent contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle n'a été qu'insuffisamment prise en compte. Et cela pèse sur l'idée d'un droit d'action et d'intervention sur la définition des métiers de demain. Compétences ou Formations qualifiantes, pour la CGT, ce n'est pas qu'une question de vocabulaire lorsque la question des perspectives tout au long de la vie professionnelle se pose en grand. De ce point de vue, le concept de reprise en main étatique de l'outil de coordination des acteurs du service public de l'emploi tel que « France Travail » ne peut se considérer comme un horizon indépassable.

En investissant le quadripartisme, la CGT rappellera que tout processus n'a de sens que s'il précise son suivi et son évaluation à partir d'une réelle démocratie sociale. Les questions économiques par exemple n'appartiennent à aucun cénacle ou club privé. L'économie n'est que la résultante du travail et le travail est avant tout l'affaire de celles et ceux qui l'accomplissent.

Enfin, si le rôle de la conférence sociale en Bretagne est à réaffirmer de toute évidence, c'est justement parce qu'elle porte une exigence de résultats sur au moins 3 sujets :

- La sécurisation des parcours professionnels, plus concrète en termes de continuité des droits qu'un prétendu « plein-emploi » faisant par exemple l'impasse sur toutes les formes de précarité.
- La santé au travail dans une région où la « sinistralité » ne peut rester une statistique à laquelle les pouvoirs publics semblent parfois se résoudre.
- La reconnaissance du travail par le salaire qui ne saurait se résumer ni à un alignement par le bas, ni à des applaudissements.